



EDITO: nouvelles

Depuis notre dernière newsletter, nous avons plusieurs nouvelles à vous transmettre. Depuis novembre une nouvelle **assurance pour le covoiturage** est proposée. N'hésitez donc pas à vous inscrire et à mettre vos collègues et amis au courant de cette nouvelle assurance gratuite. En tant que covoitureur, vous êtes de toute façon bien assuré. Dans certains cas exceptionnels, une assurance complémentaire peut-être utile, celle-ci est offerte gratuitement par Taxistop.

Pour les utilisateurs d'un véhicule de société, l'ambiguïté à propos de l'**attestation d'aptitude** a disparu depuis le 15 novembre 2008. Vous pouvez dorénavant transporter vos collègues sans attestation avec une voiture de société. Vous en saurez plus dans cette newsletter.



Gagnez des pneus hiver ou des tickets pour l'exposition "C'est notre terre"



Vous désirez tenter votre chance pour gagner des **pneus hiver** ou 2 tickets (d'une valeur de 10€ chacun) pour l'exposition " **c'est notre terre** " à propos du développement durable, envoyez un mail à carpool@taxistop.be (avant le 15 décembre 2008). Mentionnez dans le mail la réponse au 3 questions ci-dessous :

1. La nouvelle assurance covoiturage offre une assistance dans 2 domaines ? Juridique et...?
2. Combien de covoitureurs peuvent s'enregistrer gratuitement pour bénéficier de la nouvelle assurance covoiturage ?
3. Combien de personnes auront répondu, avant le 15 décembre 2008, à ces questions ?



ÉCONOMIQUE: Un guide pratico-économique version Delhaize

Le covoiturage c'est une évidence pour pas mal d'entre nous. Beaucoup de personnes covoiturent déjà de manière spontanée sans pour autant penser à l'économie substantielle que tout un chacun peut gagner en partageant les coûts. C'est bien sûr le devoir de Carpoolplaza de vous informer le plus justement possible sur ces possibilités économiques mais les sociétés elles aussi développent de charmantes initiatives afin de renseigner au mieux leur personnel et de... soulager notre travail. C'est le cas notamment de la société **Delhaize** qui a décidé de créer un petit guide fonctionnel à l'attention de ces covoitureurs avertis et de ceux qui n'ont pas encore franchi le pas.

> [Lire la suite](#)



ÉCOLOGIQUE: Premières neiges, ce n'est que le début de l'hiver...



C'est bientôt le mois de décembre et les fêtes de fin d'années se rapprochent. Si vous n'avez pas d'idée de cadeau en particulier, vous pouvez toujours demander à Saint Nicolas ou au Père Noël de vous offrir 4 pneus pour l'hiver car celui-ci sera encore long.

Beaucoup de gens pensent qu'un **pneu hiver** ne sert qu'en cas de chute de neige ou de gèle et par conséquent en cas de risque de verglas. Aussi, un pneu hiver n'est pas pour autant un pneu neige, ce dernier ne vous servira que très peu dans notre pays malgré les dernières chutes abondantes sur notre pays. En réalité, le pneu hiver s'avère d'une efficacité redoutable, comparé à son frère de l'été, une fois la température passée sous la barre des 7°.

> [Lire l'explication](#)



ÉVIDENT: Covoiturez avec une voiture de société: Enfin plus de clarté!

Jusqu'au 15 novembre, covoiturer avec une voiture de société n'était pas si évident. La loi mentionnait qu'une **attestation d'aptitude** était nécessaire pour transporter des passagers avec un véhicule d'entreprise. Si le dessein de cette loi n'était pas de nuire au covoiturage mais plutôt d'organiser les transports professionnels (comme par exemple un chauffeur de car scolaire), elle restait toutefois ouverte à interprétation.

> [Lire la suite](#)

